

Blois, le 17 décembre 2019

DÉSERTS MÉDICAUX : LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL, NICOLAS PERRUCHOT, S'ENGAGE ET LANCE UN GRENELLE DE LA SANTÉ POUR 2020

Le Président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, accueille favorablement l'annonce de François Bonneau, Président de la Région Centre Val de Loire, de salarier de façon progressive jusqu'en 2025, 150 médecins sur le territoire régional.

Afin de faire un état des lieux complet de la situation et de permettre à tous les acteurs du milieu sanitaire et social de s'exprimer pour concevoir dans la concertation un plan santé en milieu rural, un grenelle de la santé en Loir-et-Cher aura lieu en 2020.

Le département de Loir-et-Cher doit faire face, comme tous les territoires ruraux, à une pénurie de médecins plus ou moins sévère suivant les secteurs géographiques ; avec le vieillissement estimé de la population dans les années à venir, le département de Loir-et-Cher prend toute la mesure des difficultés liées à la désertification médicale. En 30 ans, le Loir-et-Cher a perdu 81 médecins, soit une baisse de 25% dans la profession. En 1989, le département comptait 321 médecins généralistes, en 2019, 242 dont 132 ont plus de 55 ans.

Afin de lutter contre cette désertification, le département a déjà mis en place certaines solutions :

- Aides auprès des étudiants en médecine jusqu'à 1 200 €/an,
- Soutien aux professionnels de santé : 210 000 € accordés en 2019 pour des aides à l'installation,
- Assistance technique aux collectivités.

La collectivité réfléchit à d'autres mesures et dispositifs.

Le Président, Nicolas Perruchot, souhaite donc travailler avec tous les acteurs de ce dossier et pilotera ce rendez-vous courant 2020. Le Loir-et-Cher est prêt à travailler avec la Région et l'ARS ; l'objectif à court et moyen terme est de mettre en cohérence les dispositifs existants et de faire émerger des solutions innovantes et attractives pour endiguer ce problème de désertification médicale permettant l'installation rapide d'au moins 15 médecins dans le département.

CONTACT PRESSE

Claire GRESSIEUX – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12